
Compte rendu

**Forum de discussion pour les
représentants des jeunes
anglophones du Québec**

Propos

Septembre 2003

Conseil permanent de la jeunesse

La collection « Propos » du Conseil permanent de la jeunesse est une tribune ouverte à l'expression des différents points de vue sur des enjeux importants pour la société québécoise.

Les textes publiés dans cette collection ne représentent pas la ou les positions du Conseil permanent de la jeunesse.

Leur reproduction est autorisée à la condition d'en indiquer l'auteur et la source.

Comité organisateur du Forum de discussion

Patrick Lebel, président
Wojtek Baraniak

Synthèse et rédaction

Wojtek Baraniak

Production

Francine Griffith

Révision linguistique

Charlotte Gagné

Avertissement

Sauf dans les cas où le genre est mentionné de façon explicite, le masculin est utilisé dans ce texte comme représentant les deux sexes, sans discrimination à l'égard des hommes et des femmes.

Cette publication a été produite par le

Conseil permanent de la jeunesse

12, rue Sainte-Anne, 2^e étage
Québec (Québec) G1R 3X2

Gouvernement du Québec
Dépôt légal – 2003
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 2-550-41360-1

Remerciements

Les membres du Conseil permanent de la jeunesse tiennent à remercier une quarantaine de jeunes, représentantes et représentants des organismes jeunesse qui ont participé activement au Forum de discussion pour les représentants des jeunes anglophones du Québec, tenu le 26 mai 2002, à l'Université McGill, à Montréal.

Le Conseil, en plus du soutien de son personnel et de ses membres, a également bénéficié du travail de personnes qui ont investi temps et énergie dans l'organisation et la tenue du Forum de discussion. Du même coup, celles-ci ont démontré qu'elles croyaient au bien-fondé de cet exercice de prise de parole et de consultation.

À toutes et à tous, mille fois merci.

Table des matières

Mise en contexte et démarche	7
Aspects méthodologiques	7
État de situation	8
Synthèse des propos des jeunes	
Thème 1 - Le système social québécois et les jeunes anglophones	15
Le système d'éducation anglophone.....	15
Recommandations	15
Le système social en général.....	16
Thème 2 - Entrer sur le marché du travail en tant que jeune anglophone.....	17
Services à l'emploi	17
La fonction publique.....	17
Reconnaissance professionnelle.....	18
Recommandations	18
Thème 3 - Implication des jeunes anglophones en politique	19
Instances dirigeantes	19
Recommandations	20
Thème 4 - Devront-on distinguer les besoins des différentes communautés anglophones?	20
Thème 5 - Le rôle du CPJ et les jeunes anglophones.....	21
Liste des personnes présentes au Forum de discussion.....	22
Liste des membres du Conseil 2001-2004.....	23
Annexe.....	24

Mise en contexte et démarche

Le Conseil permanent de la jeunesse (CPJ) a organisé un forum de discussion pour les représentants des jeunes anglophones du Québec. Le but de cet exercice était d’obtenir une meilleure compréhension de leur situation actuelle. Le présent rapport constitue un résumé des opinions exprimées pendant ce forum.

Aspects méthodologiques

De nombreux individus et organisations ont été invités à cette rencontre qui a eu lieu le 26 mai 2002, à l’Université McGill, à Montréal. Le CPJ souhaitait rassembler un groupe de jeunes représentatifs des régions autant que des communautés ethnoculturelles. Tous participaient de façon volontaire.

La première partie du forum a été consacrée à l’allocution de madame Sharon McCully – auteure et actuelle éditrice du *Record* de Sherbrooke – sur le statut des jeunes anglophones dans la province de Québec. La deuxième partie a été laissée aux participants pour discuter des points à l’ordre du jour : le système social au Québec, le milieu du travail, l’implication en politique, les besoins des communautés culturelles et le rôle que peut jouer le CPJ pour aider les jeunes anglophones. Les participants avaient le choix de présenter leurs commentaires à titre personnel ou au nom de leur organisation.

Certaines personnes ont animé la discussion et rédigé le présent rapport de synthèse qui, on doit le noter, ne reflète pas nécessairement l’opinion du CPJ ni celle de tous les participants.

État de situation

Extraits de la présentation de madame Sharon McCully, auteure, journaliste et éditrice du Record de Sherbrooke.

Madame McCully explique d’abord que sa vision de la situation actuelle est influencée par le fait qu’elle soit la mère de cinq enfants qui ont fait des études universitaires. Par exemple, l’expression « dette d’études » prend pour elle un sens particulier.

À l’époque où ses enfants étaient très jeunes, les parents étaient préoccupés par le fait que les jeunes anglophones quittaient la province après leur graduation du secondaire et n’y revenaient pas. Elle remarque que les nouvelles sont maintenant encourageantes de ce côté. Les pages de son journal sont remplies d’exemples de jeunes qui rentrent au bercail.

En effet, de plus en plus de jeunes anglophones, qui avaient quitté la province après avoir complété leurs études, reviennent au Québec après avoir acquis de l’expérience professionnelle. Ils rejoignent leur communauté et s’y font une place de diverses manières. Leurs enfants remplissent les écoles et ils prennent soin des personnes âgées. Toutefois, l’exode des jeunes de la province a eu un profond impact sur la communauté anglophone.

Il y a vingt ans, les jeunes Québécois étaient exclus du processus de prise de décision, tout comme les jeunes d’aujourd’hui, et leur incapacité à mettre leurs idées de l’avant était source de frustration.

La génération de madame McCully avait prédit que l’instabilité politique de l’époque chasserait de la province les jeunes anglophones doués et bilingues. Elle avait aussi prédit que le transfert des services dans les grands centres urbains mènerait au déclin des communautés rurales et créerait la congestion dans les villes; que la migration des jeunes vers les centres urbains causerait des problèmes de logement et de prestation des services et puisqu’ils laisseraient derrière eux un réseau institutionnel plus fragile et une population vieillissante. Madame McCully croit que c’est bel et bien ce qui s’est produit.

Il y a vingt ans, un petit groupe de jeunes anglophones québécois de la Gaspésie fondait un groupe appelé *Rural Dignity* afin de stopper la fermeture des services et leur

transfert vers les grands centres. Ils ont d'abord protesté contre la fermeture des bureaux de poste ruraux et la rationalisation du système de santé. Ils ont fait circuler des pétitions quand les compagnies ferroviaires ont cessé leurs activités, quand les aéroports régionaux ont été fermés et quand les industries sur lesquelles ils comptaient pour acheminer leurs produits vers les marchés ont plié bagage. Tel qu'anticipé, des centaines de jeunes en quête d'emplois ont quitté la région. Résultat : moins de jeunes dans les salles de classe, moins de gens disponibles pour prendre soin des personnes malades ou âgées et moins de personnes prêtes à s'impliquer dans les organismes communautaires. Ceux qui avaient des compétences ont quitté les régions, laissant derrière eux une population désavantagée et ayant besoin de plus d'assistance sociale.

Aujourd'hui, les gouvernements ont reconnu que la réduction des services en milieu rural a été une erreur politique, économique et sociale. Elle est à la source de l'actuel besoin d'investir des millions de dollars dans les programmes de revitalisation rurale afin d'encourager les gens à vivre en région.

Lors d'une conférence sur le développement rural, qui a eu lieu dans les Cantons de l'Est, il a été question des moyens à adopter pour inciter les gens à vivre dans les régions rurales. Un groupe de jeunes s'est alors adressé à l'auditoire et a insisté sur le fait que leur génération devait absolument être impliquée dans les discussions. Les jeunes sont les plus susceptibles de s'installer en région, d'acheter des maisons, d'y fonder une famille et de stimuler l'économie rurale. L'un des journalistes présents s'est dit alarmé par le fait que de tels propos n'aient pas suscité de réponse de la part des organisateurs de la conférence, la plupart étant des leaders d'organisations et du gouvernement.

Le gouvernement n'a pas écouté les jeunes à ce moment et il ne les écoute toujours pas. La philosophie selon laquelle « les jeunes représentent le futur » doit être rayée de la mentalité populaire. Ils représentent plus que cela : ils sont aussi le présent. Les jeunes par leur nature même sont des agents de changement. Ils doivent participer au développement de politiques et à la prise de décisions qui affectent la situation, maintenant, et non dans vingt ans.

Il y a vingt-cinq ans, quand madame McCully a inscrit ses enfants à l'école française, les gens de son entourage étaient d'avis que cela les aiderait à obtenir un emploi. Son objectif, à l'époque, n'était pas de leur assurer un emploi pour le futur, mais bien d'améliorer leur vie de tous les jours. Elle voulait qu'ils puissent parler au coéquipier à leurs côtés, sur le banc de hockey, et qu'ils ne se sentent pas comme des étrangers. Son mari et elle souhaitaient que leurs enfants soient capables de participer pleinement à la

vie de leur communauté. Ces décisions et ces batailles ont changé les choses pour madame McCully.

Elle a pris la décision de rester au Québec, de s'assurer que leurs enfants parlent la langue de la majorité, de se battre pour protéger les écoles de langue anglaise et pour obtenir des garanties législatives que les services sociaux et médicaux en anglais leur seraient fournis et de comprendre qu'il existe une inégalité historique à corriger au Québec. De la même façon, les décisions prises par les jeunes qui s'impliquent aujourd'hui détermineront la situation des anglophones de la génération prochaine.

Madame McCully note un progrès dans les dossiers qui touchent les jeunes d'aujourd'hui. Elle signale l'engagement du gouvernement du Québec au Sommet de la jeunesse et le mécanisme par lequel il associe les jeunes à la prise de décisions. Elle soutient que ces derniers doivent s'impliquer et faire valoir les sujets qui les concernent. Ils doivent de plus être engagés dans le développement de stratégies orientées vers les jeunes.

Il reste toutefois beaucoup de problèmes à régler!

❖ **Systeme d'aide financière**

La dette d'études est un problème auquel beaucoup d'étudiants canadiens font face et au Québec, leur dette moyenne a augmenté à 12 000 \$. L'administration et les méthodes de remboursement ne sont qu'une partie du problème. Nombre de diplômés pourraient vous raconter des histoires d'horreur, par exemple une banque qui pige dans leur compte pour couvrir un paiement ou des délais dans l'évaluation de leur demande de prêt.

Les jeunes qui décident d'étudier à l'extérieur du Québec sont aussi soumis à certaines contraintes, en particulier les jeunes anglophones qui ont l'opportunité d'acquérir leur formation dans une autre province. Au moyen de cette politique, le gouvernement du Québec a priorisé la stabilité financière des universités québécoises plutôt que l'éducation des jeunes Québécois.

❖ **Pauvreté et santé**

La pauvreté des jeunes est un problème qui s'aggrave au Québec et au Canada. Les barrières linguistiques qui limitent l'accès aux services sociaux doivent être éliminées pour créer un environnement équitable. L'accès des groupes marginalisés et de ceux qui sont géographiquement séparés des services principaux doit être amélioré.

Madame McCully croit que le gouvernement a un rôle à jouer dans la résolution de ces problèmes. L'une des valeurs auxquelles les Québécois et les Canadiens adhèrent est la capacité de vivre ensemble dans une société multiculturelle et diverse. Plusieurs communautés et individus ont évolué et se sont développés grâce au partage, aux compromis et au respect mutuel.

Le gouvernement a aussi le rôle de canaliser nos actions. La législation ne peut à elle seule influencer sur les politiques sans changer les attitudes qui en sont à la base. Par exemple, les services fournis aux patients anglophones dans les hôpitaux dépendent largement de l'attitude de ceux qui appliquent la loi. Certains établissements de santé forcent les patients à supplier ou à se plaindre pour obtenir des services qui leur sont garantis par la loi.

La bataille pour l'égalité, le respect et la tolérance sera gagnée par l'accumulation de victoires individuelles. Le changement d'attitude commence par des actions personnelles. Il est amorcé par l'éducation relative aux cultures différentes de la nôtre, par l'abandon de références stéréotypées dans le discours et dans l'écrit. En d'autres mots, cela signifie être de bons citoyens.

À titre de conclusion, madame McCully exprime l'opinion que l'engagement, de pair avec la participation des jeunes au processus de prise de décision, peut changer la situation. Le fait même que ce forum ait été organisé en est un signe encourageant.

SYNTHÈSE DES PROPOS DES JEUNES

Thème 1 - Le système social québécois et les jeunes anglophones

Le système d'éducation anglophone

Le sentiment général est que le système d'éducation anglophone abandonne ses jeunes et que les anglophones n'acquièrent pas les compétences nécessaires à leur pleine participation dans la société québécoise. Le système ne permet pas aux étudiants de devenir fonctionnellement bilingues, tant à l'écrit qu'à l'oral. Plusieurs sont d'avis que les étudiants francophones sont, par conséquent, bien mieux préparés à entrer dans le monde du travail au Québec. Le fait que le système scolaire n'encourage pas les échanges entre les écoles francophones et anglophones est aussi une source d'inquiétude puisque les anglophones pourraient, de ce fait, être encore plus aliénés.

Le curriculum et le financement du système scolaire anglophone sont aussi des sujets qui doivent être abordés. Certains délégués se plaignent que les manuels et autres ressources scolaires sont de faible qualité. Ces problèmes sont engendrés par un manque d'investissement dans le système d'éducation anglophone en général. Pour répondre à leurs besoins de base, par exemple pour l'achat de manuels, certaines écoles doivent demander l'aide financière d'organisations philanthropiques.

Dans les régions rurales, le problème est encore plus grand. Les cégeps anglophones en région étant plus rares, les jeunes doivent quitter le domicile familial et vivre de façon autonome. Ce déménagement représente une charge financière additionnelle pour plusieurs familles. Par conséquent, bon nombre d'adolescents n'ont pas la chance d'obtenir une éducation post-secondaire.

Les écoles secondaires et les cégeps régionaux ont aussi de la difficulté en matière de recrutement. Plusieurs étudiants potentiels n'y vont pas parce que le programme de leur choix n'y est pas offert. Un cercle vicieux s'installe puisque l'existence de plusieurs programmes est basée sur leur fréquentation.

Recommandations

- ❖ Un changement de vision par rapport au bilinguisme devra marquer la culture politique actuelle. Sur une note positive, un délégué remarque que la communauté anglophone au Québec est celle qui est la plus bilingue au Canada, après celle des

Acadiens. Par contre, il n’y a toujours pas de soutien de la part de la province en faveur du bilinguisme.

- ❖ Le système scolaire séparé devrait être conservé puisqu’il est l’un des rares du secteur public sur lesquels les anglophones ont encore un certain degré de contrôle et de responsabilité.
- ❖ Par ailleurs, le gouvernement devrait créer des programmes d’échanges entre étudiants d’écoles francophones et anglophones. Par exemple, un étudiant d’une école secondaire anglophone pourrait suivre des cours à l’école francophone pour une session. De telles initiatives pourraient être admises à tous les niveaux, même au primaire. L’objectif d’un tel programme serait d’encourager l’immersion linguistique et culturelle pour tous les Québécois. Il a été noté que de tels programmes seraient également bénéfiques pour les étudiants francophones.
- ❖ Des personnes anglophones devraient travailler au ministère de l’Éducation pour mieux répondre aux besoins de leur communauté.
- ❖ Le financement des écoles anglophones devrait être amélioré. On devrait envisager des méthodes non traditionnelles, incluant la possibilité de Fonds de dotations pour les écoles.
- ❖ Le financement des commissions scolaires en région devrait être modifié; il devrait être basé non pas sur la fréquentation mais sur les besoins. Ceci améliorerait l’accès au matériel éducatif, aux services et aux programmes.

Le système social en général

La plupart des délégués se préoccupent principalement de la disponibilité des services en langue anglaise. On note entre autres le manque de programmes visant à éradiquer la pauvreté chez les jeunes noirs jusqu’à l’absence totale de services en anglais pour les jeunes ayant des besoins particuliers en milieu rural. Les délégués sont d’avis que le gouvernement ne remplit pas son rôle à ce chapitre.

Thème 2 - Entrer sur le marché du travail en tant que jeune anglophone

Services à l'emploi

On signale que les anglophones sont particulièrement mobiles. Malheureusement, la loi 101 a eu un effet néfaste à la fois sur la migration et sur l'immigration dans la province. Avec la diminution des batailles linguistiques, un effort accru a toutefois permis l'embauche d'anglophones dans le but de rendre le Québec plus attrayant.

L'emploi incite grandement les jeunes anglophones à rester au Québec. Des organismes tels que les *Youth Employment Services* ont été fondés pour aider les anglophones qui entrent sur le marché du travail et des centaines d'entre eux y ont recours chaque année. Le réseau provincial pour l'emploi des jeunes, les Carrefours jeunesse-emploi, ne sont pas à l'écoute des besoins des jeunes anglophones. Par exemple, la plupart du temps, ils n'offrent pas de services en anglais.

La fonction publique

Moins de 1 % des fonctionnaires québécois sont anglophones. Cette situation dure depuis plus d'une décennie. Il faut cependant noter que les anglophones s'excluent eux-mêmes en ne postulant pas à des postes dans la fonction publique. Ce désintérêt est attribué à une perception selon laquelle le gouvernement écarte les anglophones de façon volontaire.

Deux grands défis doivent être relevés. Premièrement, les associations anglophones, les groupes communautaires et les leaders doivent encourager les jeunes à poser leur candidature dans l'appareil gouvernemental. Deuxièmement, les responsables politiques doivent réserver des postes pour les francophones et doivent aussi activement encourager les anglophones à postuler des emplois. Les efforts du premier ministre Bouchard visant à réserver 25 % de tous les nouveaux emplois de la fonction publique aux anglophones a été un échec total.

On note que les défauts du système d'éducation sont directement liés à une fonction publique non représentative des anglophones. Par exemple, le test de français pour la sélection du personnel de la fonction publique est le même pour un anglophone que pour un francophone. Un certificat de langue française obtenu dans une école

secondaire anglaise ne permet pas à un gradué anglophone d’être en compétition à égalité avec un gradué francophone.

Un délégué estime que la fonction publique pratique une discrimination systématique. Il estime qu’un anglophone embauché dans la fonction publique aura quand même à faire face à des barrières internes.

Reconnaissance professionnelle

Les exigences linguistiques pour les permis professionnels ont aussi été mentionnées comme étant des barrières difficiles à surmonter, causant le départ de nombreux diplômés anglophones vers les États-Unis ou l’Ontario. D’autres conséquences s’ajoutent à la perte de professionnels qualifiés. Par exemple, à mesure que les diplômés en droit et en médecine quittent la province, les services qu’ils auraient pu fournir en anglais sont menacés.

De plus, il existe peu de mesures pour ramener les diplômés au Québec. Il est difficile de faire reconnaître un diplôme professionnel à cause des différents standards : certains diplômes postsecondaires ne sont pas reconnus au Québec.

Recommandations

- ❖ Le gouvernement doit prendre conscience des avantages associés à une fonction publique qui est le reflet de la population. Il doit aussi viser à représenter divers groupes culturels qui forment la population anglophone.
- ❖ Une fonction publique représentative peut exister si le gouvernement se fixe des objectifs d’emploi requis selon la loi. De plus, le gouvernement devrait nommer, au Conseil du trésor, une personne responsable de l’implantation et de l’atteinte de cet objectif.
- ❖ Le gouvernement devrait établir une stratégie d’emploi à la fois culturelle et linguistique. Le but de cette stratégie serait de rendre les services existants disponibles pour tous les Québécois. Par exemple, les Carrefours jeunesse-emploi devraient offrir des services en anglais. Ces services devraient être plus facilement repérables pour tous les Québécois. En effet, le nom Carrefour jeunesse-emploi ne représente rien pour les anglophones qui ne parlent pas français.

- ❖ Les programmes d'apprentissage du français devraient être axés sur l'oral plutôt que sur l'écrit.
- ❖ Les organismes tels que *Youth Employment Services* sont efficaces, mais ne peuvent pas répondre à la demande. Le gouvernement devrait augmenter l'aide qui leur est offerte.

Thème 3 - Implication des jeunes anglophones en politique

Instances dirigeantes

L'idée couramment répandue est que le système électoral ne facilite pas la représentation puisque la population anglophone est dispersée. Il en résulte une sous-représentation des anglophones dans les instances dirigeantes gouvernementales. Par exemple, peu d'anglophones sont nommés au cabinet (aussi bien au fédéral qu'au provincial). Les anglophones sont, pour ainsi dire, aliénés. Les jeunes anglophones ne sont donc pas incités à s'impliquer en politique puisqu'ils ont peu de leaders dont ils peuvent suivre l'exemple.

Peu d'événements ont permis aux anglophones d'exercer un pouvoir, surtout à cause du scepticisme envers le gouvernement du Québec. Certains faits ont grandement alimenté cette perception. Par exemple, des incidents de trucage électoral, au détriment des anglophones, n'ont fait que renforcer ce scepticisme. On note aussi que le débat sur la souveraineté colore toutes ces préoccupations.

Le manque d'implication n'est pas seulement limité au domaine politique. Il y a peu d'anglophones dans les associations civiles et les organisations non gouvernementales. En d'autres mots, trop de jeunes anglophones ne participent pas activement à la vie sociale au Québec.

Plusieurs délégués ne se sentent pas représentés par les partis politiques existants ou par le gouvernement. Ils ont le sentiment que la communauté anglophone est tenue pour acquise.

Recommandations

- ❖ Les anglophones doivent prendre plus de responsabilités par rapport à leur propre avenir. Ils doivent s'organiser.
- ❖ Un commissaire provincial aux anglophones et aux autres minorités devrait être nommé afin de mieux refléter la réalité actuelle au Québec.
- ❖ Les documents des partis politiques et du gouvernement devraient être disponibles en anglais.

Thème 4 - Devrait-on distinguer les besoins des différentes communautés anglophones?

Les représentants ont insisté sur le fait que bien qu'il y ait des préoccupations communes à tous les anglophones, les priorités varient d'un groupe à un autre.

Une importante distinction doit être faite entre être anglophone en milieu rural et en milieu urbain puisque chacun offre des services distincts. En effet, les priorités des représentants régionaux vont des services de nutritionnistes aux programmes de prévention d'abus de drogues et à l'éducation. De leur côté, les représentants des milieux urbains sont d'abord préoccupés par l'emploi. Que ce soit pour les jeunes noirs ou les jeunes juifs, il faut faire plus pour aider les jeunes anglophones à trouver du travail. Certaines initiatives doivent être examinées et possiblement copiées. Par exemple, le programme *Pro Montréal* de la communauté juive est financé par le privé et son but est de garder les jeunes juifs à Montréal en leur fournissant des bourses et des prêts pour des petites entreprises et un réseau social sur lequel ils peuvent compter. Ce service pourrait servir d'exemple pour un programme à l'échelle provinciale.

Thème 5 - Le rôle du CPJ et les jeunes anglophones

Le fait que le CPJ ne soit pas en contact avec les jeunes anglophones fut admis et les délégués avaient plusieurs suggestions à ce sujet :

- ❖ inclure des anglophones au sein du CPJ, par exemple un représentant pour Montréal et un autre pour les régions;
- ❖ le CPJ devrait s'impliquer activement auprès des associations anglophones. Des liens devraient être établis avec des groupes d'anglophones dans la société en général, dans les universités et dans les cégeps;
- ❖ le CPJ devrait préparer des documents sur des sujets qui ont trait aux jeunes anglophones. Par exemple, ils devraient préparer un rapport sur l'exode des jeunes anglophones hors du Québec;
- ❖ l'accès à l'information est vital si le CPJ souhaite rejoindre les jeunes anglophones. De ce fait, les renseignements sur le site Internet du CPJ doivent être disponibles en anglais.

LISTE DES PARTICIPANTS

Wojtek Baraniak	Modérateur
Tristan Brand	
Luciano D'iorio	
Ayse Dalli	Le Parti libéral du Canada
Christoffer Dye	Le Mouvement du Grand Québec
Steven Eroleyi	Alliance Québec
Chris Flavelle	
Sabrina Ford	Black Youth in Action
Rachel Garber	L'Association des townshippers
Susan Grundi	Quebec Community Groups Network
Alan Hanson	Association des étudiants en science politique de l'Université McGill
James Hughes	EPOC
Tanya Kennedy	The Committee for Anglophone Social Action (CASA)
Patrick Lebel	Conseil permanent de la jeunesse
Dominic Mailloux	Conseil permanent de la jeunesse
Stéphanie Maynard	Quebec Farmers Association (Châteauguay Valley)
Sharon McCully	Conférencière invitée
Michele Meyers	ENRICH-Kazabazua
Joseph Nancoo	Alliance Québec
Lilly Renda	Le Mouvement du Grand Québec
Dino Sabelli	Le Mouvement du Grand Québec
Amitabh Saxena	
Susan Shive	Council for Anglophone Magdalen Islanders
Heidi Skorsky	Youth Employment Services
Shirley Smyth	ENRICH-Aylmer
Isabella Tirelli	Le Mouvement du Grand Québec
Félix Turgeon	Conseil permanent de la jeunesse
Keats Wanda Lee	Lower North Shore
Mark Winkler	Congrès juif canadien

LES MEMBRES DU CONSEIL

Geneviève Baril
St-Boniface-de-Shawinigan

Youri Chassin
Montréal

Sophie Cunningham
Montréal

François Fréchette
Sherbrooke

Conel Tonatiu Garcia Ramirez
Québec

Hugo Jollette
Témiscaming

Patrick Kearney
Saint-Jérôme

Patrick Lebel
La Tuque

Sylvain Lévesque
Québec

Claudie Lévesque
Baie-Comeau

Dominic Mailloux
Sorel-Tracy

Suzanne Moore
La Sarre

Marie-Eve Proulx
Hull

Lisa Roy
Thetford Mines

Félix Turgeon
Montréal

ANNEXE

Biographie de madame Sharon McCully

Sharon McCully est actuellement éditrice du *Sherbrooke Record*, un quotidien de la communauté anglophone des Cantons de l'Est. Elle occupe également le même poste au *Brome County News*, un hebdomadaire qu'elle a aidé à créer en 1991.

Madame McCully a débuté sa carrière en journalisme il y a 20 ans, au journal *SPEC*, le seul hebdomadaire anglophone de l'époque dans tout l'Est du Québec. Ses articles ont été publiés dans plusieurs journaux à travers le Canada.

Elle a reçu de nombreuses distinctions au cours de sa carrière, notamment le prix Paul Dumont Frenette pour l'excellence en journalisme et le prix Lindsay Chrysler pour sa contribution au sein de l'industrie des médias écrits.

Sharon McCully a déjà été présidente de l'Association des Journaux Régionaux du Québec (AJRQ) et du Canadian Community Newspapers Association (CCNA). Elle a aussi occupé le poste de présidente du conseil d'administration de cette association qui compte 680 journaux au Canada et 10 millions de lecteurs.

À titre de présidente de l'AJRQ, elle a organisé un séminaire sur la dualité linguistique à l'Université Bishop entre les représentants canadiens de la presse anglophone et francophone. Elle a aussi organisé deux congrès nationaux de l'AJRQ afin de mieux faire connaître les particularités des francophones aux anglophones.

Madame McCully a publié un livre sur le Québec. Elle aussi mère de cinq enfants.

Enfin, madame McCully a siégé sur plusieurs comités gouvernementaux à titre de conseillère et collabore régulièrement avec la CBC.